

# Stratégie de la pêche côtière en province Sud

13 décembre 2023

Centre administratif de la province Sud

**Objectif de l'atelier :** Décliner à l'échelle de la province Sud, les travaux et les recommandations des assises territoriales de la pêche professionnelle côtière tenues en novembre 2022. Recenser et prioriser les actions à entreprendre par grands enjeux, identifier les pilotes et structures ressources et dans la mesure du possible la méthodologie de conduite de l'action.

**Plénière (8h00 à 9h00) :** Panorama de la filière pêche côtière en province Sud – DDDT/province Sud, rappels des recommandations des assises territoriales de la pêche professionnelle – CAP NC

**Ateliers thématiques (9h15-11h00) :**

- La pérennité de la pêche professionnelle
- Un revenu suffisant pour les pêcheurs
- La durabilité des ressources marines
- Un cadre réglementaire optimisé

**11h30 à 12h :** Restitution du travail des groupes en plénière

## INTRODUCTION

La pêche côtière est un secteur socio-économique important en province Sud, qui abrite 75% de la population calédonienne. Elle joue un rôle essentiel dans l'alimentation locale, la création d'emplois et le développement économique.

La province Sud a des compétences en matière de gestion des ressources marines et de développement économique. Ces dernières années, elle a accompagné le développement d'une filière de pêche côtière professionnelle au travers :

- ✓ de ses aides à l'investissement et au fonctionnement aux professionnels (144,4MF d'aides qui ont généré 327 MF d'investissement de 2012 à 2022),
- ✓ de la réalisation d'études de ressources marines à finalité de gestion,
- ✓ des animations communales et de la formation
- ✓ des évolutions du code de l'environnement pour mettre en adéquation l'effort de pêche et l'état des ressources marines disponibles,
- ✓ de l'animation de réseau et de ses contributions à l'échelle du pays et de la région.

Pour poursuivre la structuration du secteur et garantir sa durabilité, la province Sud a lancé un processus de concertation avec l'ensemble des acteurs de la pêche côtière afin d'élaborer sa stratégie de développement.

## CONTEXTE

Les enjeux de la pêche côtière en province Sud sont multiples. Ils concernent notamment :

- La durabilité des ressources marines : il convient de garantir la conservation des stocks de poissons et autres ressources marines pour les générations futures.
- La structuration du secteur : il est nécessaire de renforcer la filière de pêche côtière professionnelle pour améliorer sa compétitivité et sa résilience.
- Le cadre réglementaire optimisé : les dispositions réglementaires concernant la sécurité en mer, le droit du travail maritime, le statut des gens de mer ainsi que les règles d'hygiène et salubrité des produits de la mer doivent être adaptées au contexte calédonien.
- Le développement économique de la filière : les conditions d'exercice du métier de pêcheur doivent permettre aux acteurs d'en tirer des revenus suffisants et d'aménager le territoire.

### Etat des lieux de la filière actuelle – quelques chiffres de 2022

- 133 patrons-pêcheurs
- 253 marins
- 157 bateaux titulaires de cartes professionnelles délivrées
- 451 tonnes de produits de la mer (poissons, crustacés, mollusques...)
- 364 millions CFP de chiffres d'affaires

### Répartition géographique

- 41 % des navires opère sur la Zone Côtière Ouest
- 32 % de la flotte est concentrée dans l'agglomération du Grand Nouméa
- Peu de professionnels sur la côte est et l'île des Pins

### Données de consommation de poissons (tracking consommateur 2014-2017 ERPA/DAVAR/QUIDNOV)

- 11 587 tonnes de poissons chaque année dont 3271 tonnes en produits hauturiers et 8 317 tonnes de produits récifo-lagonaires
- 66 % des captures proviendraient de la pêche non-professionnelle (autoconsommation, subsistance et loisirs)

## 1/-RESTITUTION DES ATELIERS

Les ateliers se sont déroulés en deux temps :

- priorisation des actions par enjeu : identification de 10 actions prioritaires par enjeu par participant, identification des 3 actions prioritaires par enjeu après comptabilisation des scores.

- rédaction des 3 fiches actions prioritaires pour chaque enjeu.



### *Groupe 1 : Enjeu : Pérennité de la pêche professionnelle*

Les 4 actions ayant obtenu les scores les plus importants :

- Favoriser l'adhésion des pêcheurs à la FPPCS
- Poursuivre la réflexion sur la création d'une formation initiale maritime
- Mettre en place un plan d'appui formation pêche à la CAP-NC
- Former et sensibiliser aux pratiques de pêche durables

Note - Il a été acté de fusionner les 2 actions traitant de la FORMATION dans une unique fiche

⇒ *Cf. Annexes - fiches-actions correspondant au groupe n° 1 – Pérennité de la pêche professionnelle*

### *Groupe 2 : Enjeu : Durabilité de la ressource*

Les 3 actions ayant obtenu les scores les plus importants :

- Améliorer la qualité les données déclaratives des fiches de pêche
- Être en mesure de caractériser la pêche de plaisance de façon satisfaisante
- Fournir les moyens pérennes de fonctionnement et de coordination

⇒ *Voir les fiches-actions correspondant au groupe n° 2 – Durabilité de la ressource*

### *Groupe 3 : Enjeu : Un revenu suffisant aux pêcheurs*

Les 3 actions ayant obtenu les scores les plus importants :

- Mettre en place une unité de transformation des produits de la pêche
- Privilégier les circuits courts
- Relancer la construction navale locale avec cahier des charges prédéfini
  - ⇒ *Voir les fiches-actions correspondant au groupe n° 3– Un revenu suffisant aux pêcheurs*

#### **Groupe 4 : Enjeu : Un cadre réglementaire optimisé**

Les 3 actions ayant obtenu les scores les plus importants :

- A l'échelle pays, mettre en place un comité consultatif de gestion durable de la pêche
- Définir un mode de régulation du nombre de pêcheur (critères)
- Lutter contre la vente illégale et l'achat à des non pro
  - ⇒ *Voir les fiches-actions correspondant au groupe n° 4– Un cadre réglementaire optimisé*

## **2/-LES POINTS SAILLANTS DE CET ATELIER**

- **Une forte implication des acteurs :** Les acteurs présents étaient très motivés et volontaires pour faire avancer rapidement ce dossier.
- **Des prérequis pour l'ensemble des actions :**
  - Besoin d'améliorer les connaissances sur la disponibilité et l'état des ressources exploitées afin d'ajuster les pratiques en conséquence.
  - Adaptation des pratiques à la réalité spécifique du terrain.
  - Utilisation des données de l'Observation des Pêches Côtier (OPC) pour définir le contenu des actions.
  - Acquisition et amélioration en continue de la collecte des données pertinentes pour mieux connaître les prélèvements de la pêche.
  - Besoin de communication, d'animation et de collaboration pour partager ces connaissances avec les pêcheurs sous forme de restitution « facile à comprendre » et en ciblant les jeunes
  - Adaptation du calendrier de formation selon les besoins.
  - Catégorisation et collecte efficace des besoins en formation.
  - Soutien politique, professionnel et adhésion de la profession.
  - Collaboration avec les associations de pêche, identification d'ambassadeurs et zones à fort enjeu.
  - Utilisation des gérants de magasins de vente de matériels de pêche comme relai pour diffuser des informations et sensibiliser un maximum d'usagers du lagon
  - Identification des besoins spécifiques via divers outils.
  - Approbation des autorités compétentes et identification de porteurs potentiels pour les actions.
  - Planification des flux de pêche selon les espèces, saisons et régions.
  - Définition précise des cibles telles que les clients et les marchés
  - Analyse globale de la pêche professionnelle et non professionnelle par métier et zone.

- Besoin de faire de la pédagogie à l'attention des élus sur la nécessité de bien clarifier les attendus d'une pêche vivrière / subsistance incluant une tolérance de vente à des colporteurs (amortisseur social) et la pêche pro soumise à des contraintes administratives et techniques. Les deux étant en concurrence sur les marchés.
  - Besoin de Benchmark des réglementations dans la zone Pacifique (Australie, Nouvelle-Zélande) et adhésion des collectivités, y compris les élus.
- Des freins identifiés :
- Soutiens financiers :
- Manque de financement pour mettre en œuvre les actions nécessaires.
- Non-adhésion financière des parties prenantes impliquées.
- Mobilisation des parties prenantes :
- Accès limité à Internet pour certains acteurs impliqués.
- Fracture numérique chez certains pêcheurs, ce qui complique leur implication.
- Mise à jour des guides et acceptabilité :
- Acceptabilité sociale des nouvelles pratiques ou des mises à jour de guides.
- Besoin de formations pour surmonter la résistance au changement chez les pêcheurs.
- Ressources humaines :
- Contraintes réglementaires concernant les ressources humaines et les seuils d'activité.
- Logistique en amont des opérations de pêche qui peut poser problème.
- Consultation et mobilisation des acteurs :
- Difficulté à consulter et à fédérer les parties prenantes impliquées.
- Nécessité de convaincre l'exécutif ou les décideurs pour obtenir leur soutien.
- Coût de la mise en œuvre des actions : Le coût de la mise en place des actions a été évalué comme étant modéré à conséquent pour les 12 actions analysées.

### **3/-LES AXES DE TRAVAIL**

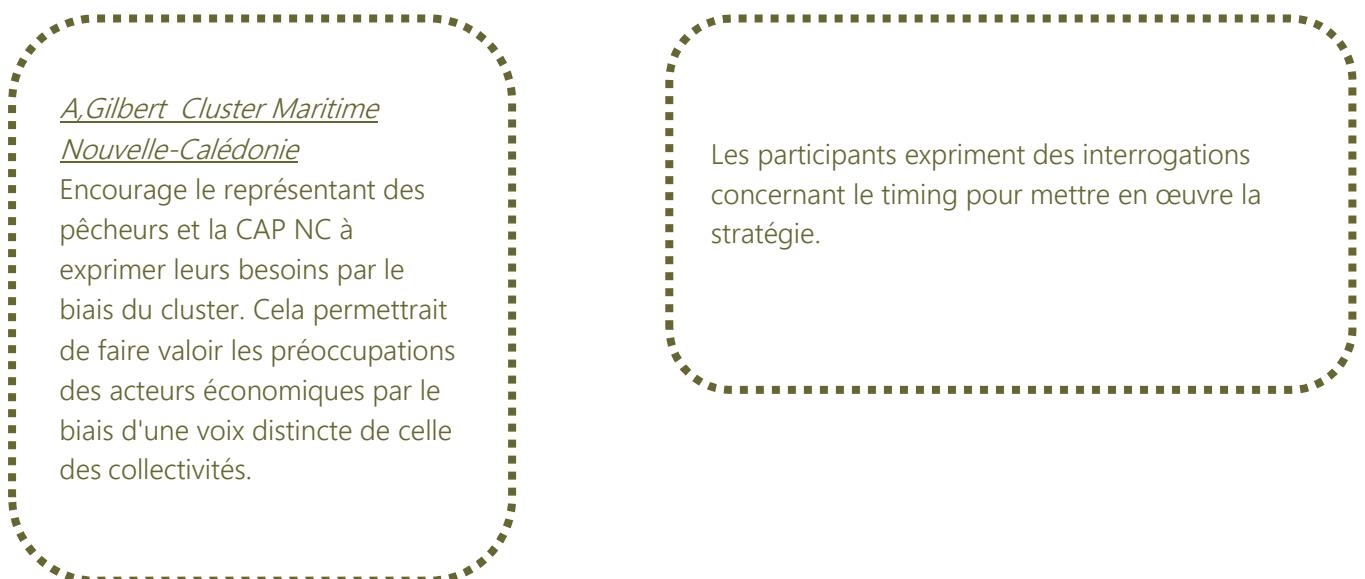
Le travail de réflexion a été réalisé sur un plan d'action complexe pour une stratégie de pêche côtière en Province Sud, impliquant une diversité d'acteurs motivés.

Les principales étapes proposées pour la mise en œuvre de ces actions :

1. Réalisation d'un manuel pour une pêche durable :
  - Création d'un guide détaillé avec des fiches spécifiques.
  - Distribution lors du renouvellement des autorisations de pêche à grande échelle.
  - Révision annuelle et restitution aux professionnels.
2. Élaboration d'un programme professionnel :
  - Recherche d'une organisation pour créer ce programme.
  - Implication des parties prenantes dans la conception et le soutien de cette formation.
3. Elaboration d'un plan de communication, planification, budgétisation :

- Élaboration de plans de communication et d'allocation budgétaire.
  - Implication des ressources humaines et recherche de financements.
4. Collecte de données et utilisation de technologies :
- Méthodes de collecte de données adaptées via une application.
  - Utilisation d'outils technologiques comme l'intelligence artificielle.
  - Amélioration des enquêtes et détermination des stratégies d'échantillonnage.
5. Gestion administrative et opérationnelle :
- Établissement d'une base de données des plans de navires approuvés.
  - Obtention des autorisations administratives nécessaires.
  - Élaboration d'un plan de financement et gestion des commandes.
6. Sensibilisation et cadre réglementaire :
- Campagne de sensibilisation pour les consommateurs, les jeunes, et les acteurs impliqués.
  - Établissement d'un cadre réglementaire pour la pêche professionnelle et optimisation des contrôles.
7. Évaluation et gestion des ressources :
- Collecte de données biologiques et spécifiques aux espèces.
  - Évaluation des ressources et des prises avec des indicateurs spécifiques.
  - Détermination des TAC et amélioration de la qualité des données déclaratives.

Chaque étape vise à aborder des aspects spécifiques pour assurer une gestion durable et efficiente de la pêche côtière en Province Sud.



## CONTACT

Direction du Développement Durable des Territoires

Bureau de la Stratégie

[3dt.contact@province-sud.nc](mailto:3dt.contact@province-sud.nc)